

Le service Enfance

Les écoles d'Ornex

L'école se déroule sur 4 jours, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Les enfants n'ont pas école le mercredi.

ÉCOLE DES BOIS

252, rue de Béjoud 01210 ORNEX
04 50 40 92 24
ce.0010112s@ac-lyon.fr

ÉCOLE DE VILLARD

137, rue de Villard 01210 ORNEX
04 50 42 66 93
ce.0011412e@ac-lyon.fr

Chaque école accueille environ 250 élèves.

Les directrices sont joignables pendant leur temps de détachement dédié au travail administratif. Pour prendre rendez-vous, contactez-les directement. Chaque enseignant(e) peut recevoir les familles sur rendez-vous.

Les deux écoles possèdent une classe mobile informatique et une bibliothèque, les enfants peuvent emprunter des livres ou les consulter sur place. Les salles communales à proximité sont accessibles pour les activités nécessitant de l'espace.



Le service périscolaire

Les services périscolaires les jours d'écoles

- Un accueil et des activités avant l'école
- La restauration mais aussi des activités le midi
- Un accueil et des activités après l'école
- Un service de transport scolaire pour l'école des Bois

En plus de moments de détente nécessaires au rythme de l'enfant, **l'équipe d'animation propose un panel d'activités favorisant l'épanouissement et la découverte.**

Voici quelques exemples d'animations : théâtre, atelier émotions, tennis de table, Meccano, Légomindstorm, pétanque, pâtisserie/cuisine, bibliothèque/lecture, journal du périscolaire (reporters), conception de livre de A à Z, Bricoscience, etc.

Un accueil le mercredi durant l'année scolaire

Plusieurs formules sont prévues :

- Matin
- Matin + repas
- Après-midi
- Repas + après-midi
- Journée

Au programme : grands jeux, activités du même type que celles du périscolaire (voir ci-contre), mais aussi sorties.

Exemples de sorties proposées : pratique du ski et de la luge à La Vattay (39), visite de musées et croisière en bateau sur le lac d'Annecy (74), visite du parc Gaïa à Lamoura (39), ou encore spectacle dans le cadre du festival « Tôt ou T'arts ».



Un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (à l'exception de celles de Noël)

- Toussaint
- Hiver
- Printemps
- Une partie des vacances d'été

L'accueil a lieu à la journée (arrivée et départ échelonnés possibles) et les animateurs proposent diverses activités aux enfants : des grands jeux, des sorties, ainsi que des séjours pour les élémentaires, comme pour les maternelles.

Toutes les activités sont guidées par un projet pédagogique décliné du projet éducatif de territoire, préparé conjointement par les responsables enfance et les élus.



Restauration scolaire

Les enfants de l'école des Bois et de l'école de Villard peuvent bénéficier du service de restauration scolaire qui fonctionne durant les périodes scolaires, du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30.

Les enfants peuvent être inscrits à l'année en **formule abonnement** ou bien **seulement occasionnellement**.

L'inscription occasionnelle de l'enfant au restaurant scolaire s'effectue auprès des responsables Enfance des écoles, le plus tôt possible et au plus tard avant 9h30 :

- le lundi pour le mardi
- le mardi pour le jeudi
- le jeudi pour le vendredi
- le vendredi pour le lundi

Les circuits courts et les produits locaux sont privilégiés pour les repas. Chaque semaine, un menu bio est proposé et régulièrement des menus à thème sont servis aux enfants. La restauration est assurée par la cuisine centrale du SIVOM de l'Est Gessien, déléguée à la société SHCB.

Trois formules de repas sont proposées aux enfants :

- Repas standard
- Repas alternatif (sans viande)
- Repas mixte (un repas alternatif est servi, les jours où la viande de porc est prévue)

Aucun médicament ne peut être donné à l'école ou sur les temps périscolaires sauf en cas de souci de santé nécessitant la mise en place d'un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** réalisé par un médecin.
Le PAI doit être mis en place avec la directrice de l'école, en lien avec les responsables périscolaires.

Transport scolaire (uniquement pour l'école des Bois)

La commune d'Ornex organise un service de transport scolaire pour les enfants de maternelle et élémentaire **de l'école des Bois**.

Les possibilités d'abonnement sont les suivantes :

- **4 trajets par jour, les 4 jours de la semaine**
- **2 trajets par jour (à 8h30 et 16h30 ou à 11h30 et 13h30), les 4 jours de la semaine**

Le service débute le jour de la rentrée scolaire de septembre à 11h30 (pas de service à 8h30).

Le transport scolaire est assuré par bus et confié à un transporteur privé qui a la responsabilité d'appliquer la loi en vigueur sur le transport des enfants.

Les enfants sont sous la surveillance d'un accompagnateur, en cas d'absence de votre enfant, contactez-le au 06 48 57 65 14.

Pour toute information sur les services périscolaires, n'hésitez pas à contacter le service Enfance en mairie :

enfance.scolaire@ornex.fr / 04 50 40 59 40

et/ou les responsables Enfance :

École des Bois ▶ periscolaire.bois@ornex.fr / 07 86 67 71 88

École de Villard ▶ periscolaire.villard@ornex.fr / 06 48 57 65 37

Les inscriptions

Comment vous inscrire ?

Les inscriptions aux services périscolaires, ainsi que pour l'accueil de loisirs s'effectuent en ligne **sur le Portail Parents** :

www.ornex.les-parents-services.com

Retrouvez également le portail sur le site internet de la commune (www.ornex.fr), rubrique Inscriptions, tarifs et paiement.

Les services auxquels les parents peuvent inscrire leurs enfants en ligne sont les suivants :

- **Périscolaire du matin et du soir**

- **Restauration scolaire du midi**

- **Transport scolaire pour l'école des Bois**

- **Les mercredis**

- **Les vacances** : A noter que pour l'accueil de loisirs, les inscriptions en ligne sont ouvertes 1 à 2 mois avant le début des vacances.

Les familles s'engagent à mettre à jour leurs coordonnées lors de l'inscription en ligne et à les modifier en cas de changement.

Pour compléter le dossier d'inscription ou pour toute question, contactez le service Enfance en mairie :

enfance.scolaire@ornex.fr / 04 50 40 59 40

Tarifs et facturation

Périscolaire

Périscolaire Matin - de 7h30 à 8h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	1.00 €	1.50 €
6 001 € à 12 000 €	1.15 €	1.65 €
12 001 € à 24 000 €	1.30 €	1.80 €
≥ 24 001 €	1.45 €	1.95 €
Occasionnels	2.00 €	2.50 €

Périscolaire Soir - de 16h30 à 17h30 - Une heure

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	1.50 €	2.50 €
6 001 € à 12 000 €	2.30 €	3.30 €
12 001 € à 24 000 €	3.10 €	4.10 €
≥ 24 001 €	4.40 €	5.40 €
Occasionnels	4.40 €	5.40 €

Périscolaire Soir - de 16h30 à 18h30 - Deux heures

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	3.00 €	5.00 €
6 001 € à 12 000 €	4.30 €	6.30 €
12 001 € à 24 000 €	5.60 €	7.60 €
≥ 24 001 €	7.90 €	9.90 €
Occasionnels	7.90 €	9.90 €

Transport scolaire (Ecole des Bois uniquement)

Abonnement 4 trajets - 4 jours - Au cycle

Quotient familial	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants et plus
≤ 6 000 €	56.00 €	87.60 €	112.60 €
6 001 € à 12 000 €	62.70 €	103.20 €	130.90 €
12 001 € à 24 000 €	81.00 €	121.50 €	155.80 €
≥ 24 001 €	99.80 €	143.50 €	180.80 €

Abonnement 2 trajets (8h30 et 16h30) - 4 jours - Au cycle

Quotient familial	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants et plus
≤ 6 000 €	28.00 €	43.80 €	56.30 €
6 001 € à 12 000 €	31.35 €	51.60 €	65.45 €
12 001 € à 24 000 €	40.50 €	60.75 €	77.90 €
≥ 24 001 €	49.90 €	71.75 €	90.40 €

Abonnement 2 trajets (11h30 et 13h30) - 4 jours - Au cycle

Quotient familial	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants et plus
≤ 6 000 €	28.00 €	43.80 €	56.30 €
6 001 € à 12 000 €	31.35 €	51.60 €	65.45 €
12 001 € à 24 000 €	40.50 €	60.75 €	77.90 €
≥ 24 001 €	49.90 €	71.75 €	90.40 €

Restauration scolaire

Restauration scolaire - de 11h30 à 13h30

Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI
≤ 6 000 €	2.70 €	4.20 €	0.70 €
6 001 € à 12 000 €	4.00 €	5.50 €	2.00 €
12 001 € à 24 000 €	5.20 €	6.70 €	3.20 €
≥ 24 001 €	5.95 €	7.45 €	3.95 €
Occasionnels	5.95 €	7.45 €	3.95 €

Mercredis

Accueil de loisirs - Matin de 7h30 à 12h		
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	5.70 €	9.40 €
6 001 € à 12 000 €	7.50 €	11.30 €
12 001 € à 24 000 €	9.40 €	13.20 €
≥ 24 001 €	13.20 €	17.00 €
Occasionnels	13.20 €	17.00 €

Accueil de loisirs - Matin de 7h30 à 13h30				
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI commune	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	8.40 €	13.60 €	6.40 €	10.10 €
6 001 € à 12 000 €	11.50 €	16.80 €	9.50 €	13.30 €
12 001 € à 24 000 €	14.60 €	19.90 €	12.60 €	16.40 €
≥ 24 001 €	19.15 €	24.45 €	17.15 €	20.95 €
Occasionnels	19.15 €	24.45 €	17.15 €	20.95 €

Accueil de loisirs - Après-midi de 12h à 18h30				
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI commune	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	9.80 €	16.00 €	7.80 €	12.50 €
6 001 € à 12 000 €	13.40 €	19.60 €	11.40 €	16.10 €
12 001 € à 24 000 €	17.00 €	23.20 €	15.00 €	19.70 €
≥ 24 001 €	22.45 €	28.65 €	20.45 €	25.15 €
Occasionnels	22.45 €	28.65 €	20.45 €	25.15 €

Accueil de loisirs - Après-midi de 13h30 à 18h30		
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune
≤ 6 000 €	7.10 €	11.80 €
6 001 € à 12 000 €	9.40 €	14.10 €
12 001 € à 24 000 €	11.80 €	16.50 €
≥ 24 001 €	16.50 €	21.20 €
Occasionnels	16.50 €	21.20 €

Mercredis

Accueil de loisirs - Journée de 7h30 à 18h30				
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	15.40 €	25.40 €	13.40 €	21.90 €
6 001 € à 12 000 €	21.00 €	31.00 €	19.00 €	26.20 €
12 001 € à 24 000 €	26.40 €	36.40 €	24.40 €	32.90 €
≥ 24 001 €	35.70 €	45.60 €	33.70 €	42.10 €
Occasionnels	35.70 €	45.60 €	33.70 €	42.10 €

Vacances

Accueil de loisirs - Journée de 8h00 à 18h30				
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	15.40 €	25.40 €	13.40 €	21.90 €
6 001 € à 12 000 €	21.00 €	31.00 €	19.00 €	26.20 €
12 001 € à 24 000 €	26.40 €	36.40 €	24.40 €	32.90 €
≥ 24 001 €	35.70 €	45.60 €	33.70 €	42.10 €

Séjours				
Quotient familial	Tarifs commune	Tarifs hors commune	Tarifs PAI	Tarifs PAI hors commune
≤ 6 000 €	23.20 €	38.00 €	18.10 €	29.00 €
6 001 € à 12 000 €	32.00 €	46.80 €	26.90 €	36.20 €
12 001 € à 24 000 €	40.50 €	55.20 €	35.40 €	46.30 €
≥ 24 001 €	53.40 €	68.00 €	48.30 €	59.10 €

La facturation

La facturation s'effectue **chaque début de mois pour les services utilisés le mois précédent.**

En ce qui concerne le transport scolaire, la facturation intervient à la fin du cycle.

Comment régler vos factures des services périscolaires ?

- Paiement en espèce à l'accueil de la mairie (pour un montant par facture inférieur à 300 € / montant exact, la mairie ne rend pas la monnaie)
- Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public
- Paiement en ligne :
Connectez-vous sur le site www.ornex.les-parents-services.com et saisissez vos identifiants inscrits sur votre facture.

Ce service est accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24 et les transactions sont sécurisées.

Les modes de paiement sont susceptibles d'évoluer pour s'adapter aux nouvelles technologies.

Pour tout renseignement concernant la facturation, contactez le service Enfance en mairie : enfance.scolaire@ornex.fr / 04 50 40 59 40

En cas de difficulté pour le règlement des factures, les familles peuvent solliciter une aide financière auprès du CCAS de la commune.

Les coordonnées du service social sont les suivantes : social@ornex.fr / 04 50 40 59 40